



Des partenariats entre
DLA et territoires de projet au service
de l'économie sociale et solidaire

Soutenir une association de promotion et de valorisation d'une filière agricole locale

Un partenariat
Parc-DLA



www.cnarenvironnement.org

Depuis 2006, le CNAR environnement valorise et diffuse les bonnes pratiques de collaborations entre dispositif DLA et territoires de projet qui concourent au développement de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire.

avec le soutien de :



À l'initiative du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, l'association pour la valorisation et la promotion du chanvre ligérien a contacté le DLA d'Indre-et-Loire afin de bénéficier d'un appui pour professionnaliser son projet associatif et renforcer ses compétences en gestion financière. Le DLA a réalisé cet accompagnement en collaboration avec les partenaires de l'association.

● Une association pour relancer la filière chanvre

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine a inscrit dans sa nouvelle charte 2008-2020 la nécessité de « favoriser le développement de nouvelles productions ou de services » et notamment d'aider à la structuration d'une filière locale concernant le chanvre. En effet, depuis quelques années, la production locale de chanvre était en chute du fait de la perte de contrats de transformation avec une papeterie.

Aussi, quand plusieurs acteurs de la filière s'associent en 2007 pour créer l'association pour la valorisation et la promotion du chanvre ligérien (AVPCL) avec pour but de relancer une filière chanvre pour l'éco-construction sur l'Indre-et-Loire et la région Centre, le Parc n'hésite pas à soutenir cette toute nouvelle association en participant à son assemblée générale constitutive.

L'AVPCL est portée par des agriculteurs, des entreprises du bâtiment, des associations et des bénévoles auto-constructeurs. Son projet de recherche-développement a obtenu des financements du Pays Chinonais (fonds LEADER +) et de la Région Centre dans le cadre d'un appel à projets portant sur des actions de valorisation non alimentaire de la biomasse.

La diversité de ses membres est une richesse, car elle lui « permet de jeter un pont entre les agriculteurs, les constructeurs et les consommateurs », mais cela demande aussi une forte cohésion pour la mise en œuvre des actions.

L'association s'est dotée d'un comité de pilotage composé de la plupart de ses partenaires : le Parc, la chambre d'agriculture, la chambre de commerce et d'industrie, la chambre

Le territoire

- Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
- Nombre de communes : 141
- Superficie : 270 858 hectares
- Nombre d'habitants : 181 630
- Contact : info@parc-loire-anjou-touraine.fr

Le DLA

- Dispositif local d'accompagnement de l'Indre-et-Loire
- Structure porteuse : ID 37
- Contact : avice.dla@id37.fr

des métiers et de l'artisanat, la communauté de communes du pays d'Azay-le-Rideau, le Pays du Chinonais, la région Centre et le conseil général d'Indre-et-Loire. Ce comité a pour rôle de conseiller le conseil d'administration et ainsi d'apporter une vigilance sur la cohérence du projet et sur l'utilisation des financements.

● Le DLA, un outil identifié par le Parc pour accompagner le développement de l'association

Plusieurs questions se posent pour le développement de l'association. Il en est ainsi de la question du statut associatif qui n'était peut-être pas le plus adéquat pour encadrer les activités que souhaitait mettre en œuvre l'AVPCL (le paillage d'espaces verts et le développement des agro-matériaux).

Aussi, fort d'un précédent partenariat avec le DLA⁽¹⁾, le Parc oriente l'AVPCL vers le DLA d'Indre-et-Loire.

(1) Sur le renforcement de la complémentarité des structures d'éducation au patrimoine naturel et culturel du Parc. Cf. brochure téléchargeable sur « www.cnarenvironnement.org/spip.php?article31 »



Au printemps 2008, une première rencontre entre le DLA, le Parc et l'AVPCL permet d'établir un premier diagnostic et d'élargir les possibilités d'accompagnement - au-delà de la question du statut juridique - à quatre axes :

- la professionnalisation du projet associatif (gouvernance et évaluation des actions),
- la stratégie de développement et de partenariat,
- le développement des compétences de pilotage financier notamment en terme d'outils,
- le développement de l'emploi.

Pour approfondir les questions liées au statut de l'association, le DLA a proposé au comité de pilotage d'utiliser un outil, la « grille de repérage d'un projet SCIC » et a échangé avec l'union régionale des SCOP sur l'éventualité de faire évoluer l'association en SCOP ou SCIC.

● Des partenaires impliqués

Le diagnostic ainsi complété est alors présenté à la fin du mois d'avril 2008 par le DLA au comité de pilotage de l'AVPCL : l'ensemble des partenaires présents s'implique fortement pour compléter le diagnostic et prioriser les actions à mener en terme d'accompagnement. Il est alors décidé de faire un premier accompagnement sur la question des outils financiers, notamment pour s'assurer d'une bonne anticipation du budget et d'établir correctement les demandes de financements.

Très rapidement, les différentes étapes se mettent en place, grâce à l'implication des différentes parties prenantes : en moins d'un mois le prestataire est identifié et l'accompagnement débute fin mai pour aboutir fin novembre 2008.

Très concret, l'accompagnement permet à l'association de se doter de plusieurs outils de gestion et de planification financière (budget, plan de trésorerie, outil de comptabilisation) et ainsi de permettre une relation de confiance avec la banque.

La présence du coordinateur, unique permanent de l'association, s'avère alors primordiale pour l'appropriation des outils et le lien avec les élus associatifs.

Autour de l'AVPCL, la plupart des parties concernées par l'objet de l'association se sont mobilisées, pour mettre en place une synergie au service du développement de la filière chanvre. En fonction de ses possibilités

et ses compétences, chaque acteur a donc pris sa part dans l'accompagnement de l'association.



● Un partenariat DLA/Territoires : pour quel impact ?

- Une professionnalisation immédiate de l'association par la création et l'utilisation d'outils de gestion efficaces aboutissant à l'obtention de crédit et de financements.
- Le renforcement du montage partenarial déjà dynamique mettant en valeur l'utilité d'un comité de pilotage regroupant les partenaires de l'association.

● Les « plus » du partenariat

- Le lien entre le DLA et le comité de pilotage de l'association, réseau de partenaires structuré dans une instance consultative à l'appui du conseil d'administration, a permis d'enrichir le diagnostic et de prioriser les actions d'accompagnement à mettre en place.
- Un accompagnement concret, impliquant les partenaires de l'association, mis en place très rapidement après le diagnostic.
- l'adéquation entre les enjeux clairement identifiés du Parc et l'objet social de l'association.



Association pour la Valorisation et la Promotion du Chanvre Ligérien

L'AVPCL regroupe des agriculteurs d'Indre-et-Loire et des départements limitrophes, des entreprises du bâtiment, des associations et des bénévoles auto-constructeurs.



Récolte de chanvre, Monthodon (37)



Champ de chanvre, Douaumont (37)



<http://www.avpcl.fr>
avpcl37@gmail.com

Richesse :

Regrouper des compétences de la production agricole jusqu'à la construction.

Ambition :

Relancer une filière locale, économiquement viable, écologiquement acceptable et socialement responsable.

Actions :

Elles s'organisent autour de deux axes
- Le paillage d'espaces verts
- Les agro-matériaux

Partenaires :

Pour relancer la filière chanvre l'AVPCL travaille en partenariat avec le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine et la Chambre d'Agriculture d'Indre et Loire.

Dans le cadre du programme "Chanvre et Eco-construction" l'AVPCL est soutenu par :

- la Région Centre (Programme Valbiom)
- les Fonds Européens Leader + (Pays du Chinoisais).



Chronologie des actions

- Assemblée générale constitutive de l'AVPCL (juin 2007)
- Rencontre entre le Parc, le DLA et l'AVPCL et première identification des besoins (8 avril 2008)
- Rencontre du DLA et du comité de pilotage de l'AVPCL (29 avril 2008)
- Début de l'accompagnement (fin mai 2008)
- Fin de l'accompagnement (fin novembre 2008)

● Le CNARE est animé par un collectif national d'organismes agissant dans le secteur de l'environnement :

- le Comité de Liaison Energies Renouvelables, www.cler.org
- France Nature Environnement, www.fne.asso.fr
- le Réseau Ecole et Nature, www.ecole-et-nature.org
- les Réseaux Territoires Environnement Emplois, www.reseau-tee.net
- l'Union nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, structure porteuse du CNARE au nom du collectif coordinateur, www.cpie.fr

● Ses missions ?

Mobiliser les acteurs de l'environnement, appuyer les actions des DLA et C2RA sur ce secteur (outils méthodologiques, observation, analyse, évaluation) et impulser des partenariats nationaux.

● Quelques exemples d'actions et de productions :

mobilisation des acteurs de l'environnement en Aquitaine, Bretagne, Basse-Normandie et Rhône-Alpes, création d'un dispositif d'évaluation et de valorisation de l'utilité sociale des structures environnementales, réalisation d'une étude argumentaire sur les partenariats entre associations et pouvoirs publics.

Voir aussi

Trois autres fascicules « Des partenariats entre DLA et territoires de projet au service de l'économie sociale et solidaire » :

- Appuyer un réseau d'acteurs de l'éducation à l'environnement pour décliner la marque « Parc » sur ses activités.
- Accompagner des écoles de musique en lien avec la stratégie territoriale d'un pays.
- Initier une dynamique collective dans les associations de spectacle vivant

La brochure « Pays, parcs naturels régionaux & dispositifs locaux d'accompagnement. Développer vos partenariats au service des territoires ».

Documents téléchargeables sur www.cnarenvironnement.org

Édition : CNAR environnement. Novembre 2008.

Coordination/rédaction : Union nationale des CPIE - Jean-Charles COLIN - contact@uncpie.org - www.cpie.fr.

Projet du CNAR environnement réalisé en partenariat avec l'association de promotion et de fédération des pays et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Maquette et réalisation : Gzadam.

Remerciements à Hélène AVICE (DLA 37), Sylvie NICOLAS (PNR Loire-Anjou-Touraine) et Christophe CHARTIN (AVPCL).